



« On dirait le Sud... ». Ce refrain célèbre résume à merveille la région que je vous propose de découvrir à travers ce nouveau Parcours Pêche. Car c'est vrai qu'elle a des accents du sud, cette douce Gaume. Les attraits de cette région sont multiples, à commencer par la douceur de son climat qui tranche avec la rude Ardenne pourtant si proche. C'est même « au sud du sud » de notre Royaume que je vous emmène puiser le parcours géré par le Syndicat des Pêcheurs de la Gaume a.s.b.l. s'articule autour de Virton, ville principale de la Gaume méridionale. Ce parcours de 83 km (r.s.), excusez du peu, est établi sur la Chiers et ses affluents et sous-affluents, dont les plus importants sont le Ton, la Vire, la Chevratte et le Ruisseau du Fond de Haza. Cet ensemble n'est pas seulement remarquable pour la longueur totale impressionnante de berges qu'il offre aux pêcheurs mais aussi et surtout pour sa diversité. Car les cours d'eau qui le composent possèdent chacun un faciès très différent, particularité qui se traduit par un potentiel halieutique élevé.

## Description du parcours

Le parcours du Syndicat des Pêcheurs de la Gaume est situé sur le bassin hydrographique de la Chiers (sous-bassin hydrographique Semois-Chiers). La Chiers prend sa source sur le territoire de la commune de Differdange, au Grand-Duché de Luxembourg, et rejoint la Meuse ardennaise à Remilly-Aillicourt, à proximité de Carignan (France), après un parcours total de 112 km. La Chiers ne pénètre jamais vraiment en Belgique. A l'extrême sud de notre territoire, elle forme la frontière naturelle avec la France jusqu'à sa confluence avec le Ton. Le Syndicat des Pêcheurs de la Gaume possède le droit de pêche tout au long de la rive belge de la Chiers. Sur ce tronçon de près de 4 km de long, la Chiers est une rivière sinueuse de 15 à 20 m de large aux flots puissants et coulant la plupart du temps parmi les pâtures et les prairies humides. Elle est ponctuée de nombreux gouffres et donne vraiment l'impression d'être trop à l'étroit entre ses berges hautes et argileuses qu'elle ronge un peu plus à chaque crue. Tout au long de son cours franco-belge, la Chiers a conservé son aspect naturel, à l'écart de toute zone habitée, si ce n'est Torgny, le village le plus méridional de Belgique dont elle léche les abords.

Le Ton est l'un des trois affluents principaux de la Chiers. D'une longueur totale de 32 km, celui-ci prend sa source à Châtillon, en Gaume, en amont de Saint-Léger. Le Ton longe la cuesta charmoutienne (voir encadré relatif à la Gaume). Après Saint-Léger, le Ton arrose successivement Ethe - village en amont duquel il reçoit les eaux du Ruisseau de Laclaireau - et Virton. Dès sa sortie de Virton, le Ton reçoit à Saint-Mard les eaux de la Vire, en rive gauche. Le Ton arrose ensuite Dampicourt, village au niveau

duquel il reçoit les eaux de son second affluent principal : la Chevratte. Le Ton file ensuite sur Harmoncourt puis Lamorteau. En aval de Lamorteau, le Ton matérialise la frontière franco-belge jusqu'à sa confluence avec la Chiers. Le Syndicat des Pêcheurs de la Gaume détient le droit de pêche sur l'entiereté de la basse vallée du Ton, soit sur tout le cours de la rivière en aval de Saint-Mard, en ce compris la rive belge du Ton frontalier. La société possède également deux kilomètres de parcours sur l'amont du cours d'eau, entre Saint-Léger et Ethe. Dans sa basse vallée, le Ton est une rivière d'une dizaine de mètres de large serpentant dans un paysage ouvert de pâtures et de prairies humides. Il est caractérisé par des berges en léger surplomb occupées la plupart du temps par un cordon de feuillus. Son cours est constitué de brèves zones de courant alternant avec de longues portions plus calmes et plus profondes au fond sableux. La nature essentiellement sableuse du fond est une caractéristique que l'on retrouve tout au long du Ton, y compris en amont de Virton. Le Ton est l'une des rivières les plus productives de Wallonie.

La Vire prend sa source en amont du village de Battincourt situé à quelques kilomètres de Pétange. Elle file plein ouest et suit approximativement la frontière française. Elle arrose successivement Halanzy, Musson, Baranzy, Signeulx, Gomery, Latour, Chenois et finalement Saint-Mard où elle se jette dans le Ton après un parcours total d'un peu moins de 23 km. Tout au long de son cours, elle reçoit de nombreux affluents parmi lesquels, d'amont en aval : le Ruisseau du Fond de Haza, le Ruisseau de Cussigny, le Ruisseau des Ecrevisses, le Ruisseau de la Rosière, le Ruisseau de Saint-Remy, le Ruisseau de Gomery et le Ruisseau de Chamel. Sur la

Vire, le parcours du Syndicat des Pêcheurs de la Gaume débute à Baranzy, à la confluence avec le Ruisseau du Fond de Haza et s'étend jusqu'à la confluence avec le Ton à Saint-Mard. Ce parcours résulte de la fusion des sociétés de pêche sises autrefois au niveau de chaque village arrosé par la Vire. La Vire possède une physionomie toute différente de celle du Ton : les zones de courant et les zones plus calmes sont moins étendues et s'y succèdent à un rythme plus soutenu ; son fond est essentiellement graveleux à caillouteux et parfois ponctué de larges plaques argileuses ; son lit est encaissé entre des berges argilo-limoneuses et abruptes parfois hautes de près de 4 m. Sur le parcours du Syndicat des Pêcheurs de la Gaume, la Vire est une rivière d'une largeur moyenne de 4 à 5 m ponctuée de nombreux gouffres. Comme le Ton et la Chiers sur le parcours de la société, elle coule la plupart du temps dans un paysage ouvert de pâtures et de prairies humides. A distance, seule la présence du cordon de feuillus qui occupe ses berges trahit sa présence. La société détient également le droit de pêche sur l'ensemble des affluents de la Vire cités ci-avant. Cependant, la pêche n'y est pas autorisée, à l'exception du Ruisseau du Fond de Haza. Ce dernier est un petit ruisseau d'une largeur moyenne de 1,5 m provenant de Rachecourt, au nord de Musson. Bien que de faible gabarit, il est ponctué de nombreux « trous » susceptibles de renfermer un beau poisson.

Le Syndicat des Pêcheurs de la Gaume détient également un secteur de pêche sur la Chevratte, affluent du Ton à Dampicourt. Ce secteur de 2 km de long débute à l'aval du parcours de la société « Les Fervents de la Chevratte » de Houdrigny (hameau de Villers-La-Loue) et s'étend jusqu'à la confluence avec le Ton. Sur ce secteur, la Chevratte est une rivière de 3 à 4 m de large au fond essentiellement caillouteux. Ses berges sont encombrées d'une importante végétation ligneuse. Issue de Bellefontaine, au sud de Tintigny, elle est sans aucun doute celle des rivières de la société qui présente le faciès le plus « ardennais » vu sa pente plus élevée.

## Poissons présents et types de pêche

La majorité des quelque 200 membres de la société « Le Syndicat des Pêcheurs de la Gaume » recherche avant tout la truite Fario. Cette espèce est très bien représentée sur la Vire, le Ton, la Chevratte et leurs

affluents. La société procède à des repeuplements périodiques en poissons adultes. Chaque année, elle effectue également des repeuplements en juvéniles (truitelles et alevins à vésicule résorbée) sur divers affluents de la Vire et du Ton. La pêche est interdite sur l'ensemble de ces affluents à l'exception du Ruisseau du Fond de Haza, affluent de la Vire. Cette interdiction vise à protéger ces ruisseaux où la truite Fario se reproduit en outre naturellement. La population de truite Fario de ces affluents fait l'objet d'un suivi attentif réalisé en collaboration étroite avec le Service de la Pêche qui effectue des inventaires piscicoles réguliers. Le toc et le manié (vairon ou leurre souple) sont sans conteste les techniques les plus efficaces et les plus faciles à mettre en œuvre sur les cours d'eau étroits et encombrés que sont la Vire, la Chevratte et le Ruisseau du Fond de Haza. Il s'agit d'ailleurs des techniques les plus utilisées par les pêcheurs qui fréquentent ces cours d'eau. La pêche au lancer (cuiller, poissonnageur) peut s'envisager sur certains secteurs plus dégagés de la Chevratte et du Ton entre Saint-Léger et Ethe. Sur la Vire, la hauteur des berges rend cette technique moins efficace, surtout lorsqu'il s'agit de prospecter certains gouffres de faible étendue. Dans tous les cas, la pêche sur la Vire doit s'envisager avec une canne relativement longue permettant de palier l'inconfort dû à la hauteur des berges. Sur ces cours d'eau, le pêcheur à la mouche sera contraint de limiter sa prospection aux zones les plus dégagées, à moins d'être un adepte du lancer « arbalète ».

L'ombre commun est également présent sur le bassin de la Chiers. Sa population semble très prospère sur la Chevratte où la capture d'individus de plus de 50 cm survient chaque saison. Peu de moucheurs se hasardent sur cette rivière si bien que la plupart des captures d'ombres sont le fait de pêcheurs de truites. Ces captures surviennent surtout en début de saison, période pendant laquelle les ombres – principalement les mâles – sont relativement agressifs en raison du frai. Nul doute que la Chevratte réserve des surprises de taille aux moucheurs qui prennent la peine de s'y attarder ! L'ombre est également bien implanté sur le Ton en aval de Saint-Mard. Il y est cependant peu recherché. Pourtant, cette partie de la rivière se prête admirablement à la pêche à la mouche vu sa largeur (environ

10 m) et le dégagement important dont les pêcheurs peuvent bénéficier. De manière générale, de longues portions du Ton en aval de Saint-Mard sont peu fréquentées par les pêcheurs. Pourtant, si, autrefois, cette partie du Ton souffrait de pollutions chroniques provenant notamment de la papeterie d'Harmoncourt, la situation est aujourd'hui bien meilleure. Elle s'améliorera encore dans un futur tout proche vu les efforts importants d'épuration consentis actuellement par les pouvoirs publics (construction d'une station d'épuration en cours à Dampicourt). On rencontre également l'ombre sur la partie aval de la Vire et sur la Chiers mais de manière plus sporadique, si bien que la recherche spécifique de ce poisson n'y est pas envisageable.

Le Ton en aval de Saint-Mard renferme une population piscicole mixte où se côtoient les salmonidés, les cyprins d'eau vive (barbeau, hotu, chevesne et vandoise), les cyprins d'eau calme dans les zones les plus lentes et les plus profondes, l'anguille, le brochet, la perche et les espèces d'accompagnement comme l'ablette spiralin et le goujon. La Chiers renferme également toutes ces espèces mais les cyprins y dominent largement. Cette rivière est d'ailleurs classée en régime cyprinicole (équivalent de la seconde catégorie en France). Certains cyprins, essentiellement le gardon, le chevesne et le goujon, fréquentent la partie aval de la Vire.

Ainsi donc, le parcours du Syndicat des Pêcheurs de la Gaume est à même de contenir des pêcheurs aux attentes diverses en matière de types de poissons. Je ne puis que vous conseiller de vous y rendre car, outre son intérêt halieutique, la Gaume méridionale regorge de richesses architecturales, historiques et naturelles (voir encadré), le tout sous un climat et des paysages à nuls autres pareils.

## Carte de pêche

La société délivre uniquement des cartes annuelles. Coût : 35 € (20 € pour les moins de 14 ans)

## Dispositions particulières

Pas de dispositions particulières.

## Contacts utiles

### Syndicat des Pêcheurs de la Gaume a.s.b.l.

- Guy Abinet, président. 26 rue de la Vergette à 6761 Chenois. Tél. 063/57.89.76.

- Guy Waltzing, secrétaire. 6 Allées des Roses à 6760 Virton. Tél. : 063/57.71.44.

- Jean-Louis Leroy, trésorier. 37 rue de la Vire à 6761 Chenois.

### Union des Sociétés de Pêche du Bassin de la Chiers

- André Pierre, président. 17 rue Nouvelle à 6760 Ethe. Tél. : 063/57.88.52.

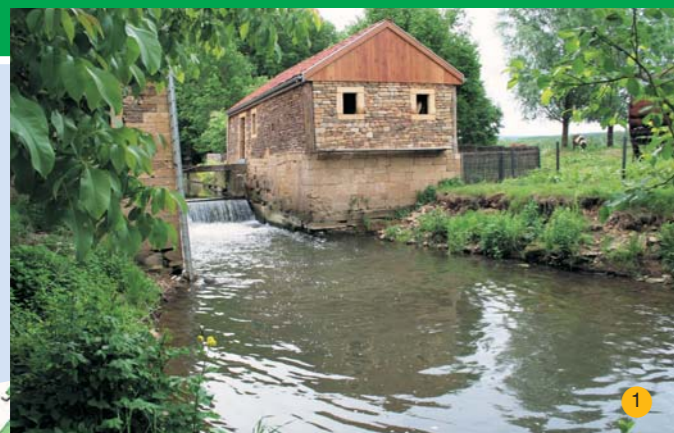
## Périodes d'ouverture sur la Chevratte, le Ton, la Vire et leurs affluents

Du 1/01 au vendredi précédant le troisième samedi de mars	INTERDICTION
Du troisième samedi de mars au vendredi précédant le 1 <sup>er</sup> samedi de juin	Truites, vairon et goujon
Du 1 <sup>er</sup> samedi de juin au 30/09	Tous poissons
Du 1/10 au 31/12	INTERDICTION

## Périodes d'ouverture sur la Chiers

Du 1/01 au vendredi précédant le troisième samedi de mars	Tous poissons sauf brochet, perche, sandre, ombre, truites, saumon de fontaine
Du troisième samedi de mars au vendredi précédant le 1 <sup>er</sup> samedi de juin	INTERDICTION
Du 1 <sup>er</sup> samedi de juin au 30/09	Tous poissons
Du 1/10 au 31/12	Tous poissons sauf truites et saumon de fontaine

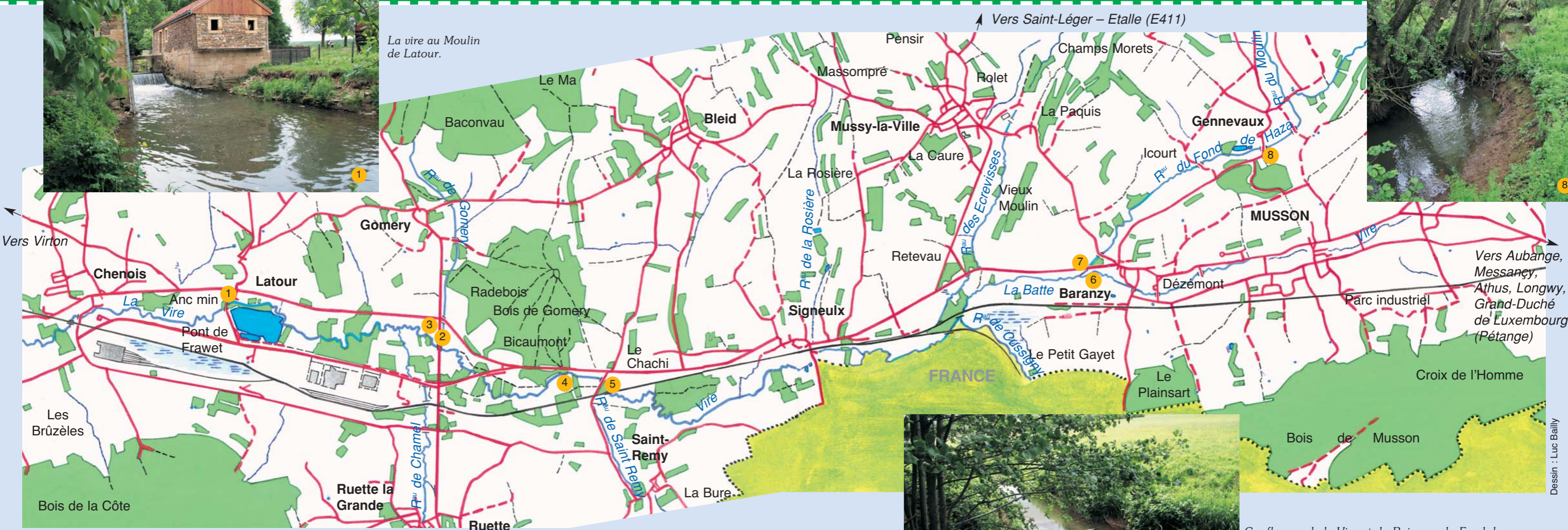
Le Ruisseau du Fond de Haza, ici en aval de Gennevaux, un ruisseau riche en caches où le toc et le vairon manié sont les techniques les plus appropriées pour débusquer les truites.



La vire au Moulin de Latour.



8



2

La Vire à proximité du hameau de Gomery.



3

Entre Musson et Virton, la Vire coule la plupart du temps en pâtures. Elle serpente parmi les prés et trahit sa présence à distance par le cordon de feuillus qui occupe ses berges.



4

Pêcheur au toc en action sur la Vire. Notez le caractère encaissé de la rivière.

Confluence de la Vire et du Ruisseau de Saint-Remy, au lieu-dit «Le Chachi».



6

Confluence de la Vire et du Ruisseau du Fond de Haza à Baranzy. Ce point marque le début du parcours de la société «Le Syndicat des Pêcheurs de la Gaume» sur la Vire.



5



7

Pêcheur au toc en action sur le Ruisseau du Fond de Haza, un affluent de la Vire.

Dessin : Luc Bailly

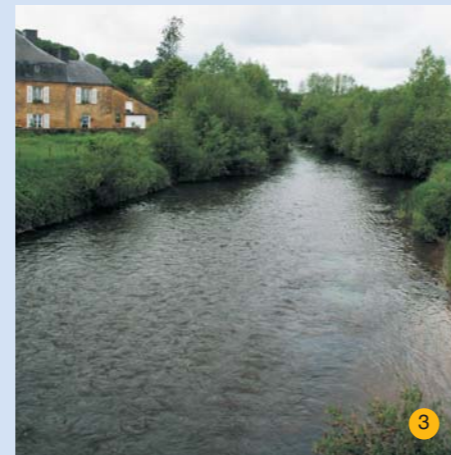
# La Chiers et ses affluents à Virton : la Chevratte, le Ton et la Chiers



Ce pêcheur vient de capturer une belle Fario à la cuiller sur la Chevratte.



La Chevratte en amont de Dampicourt.



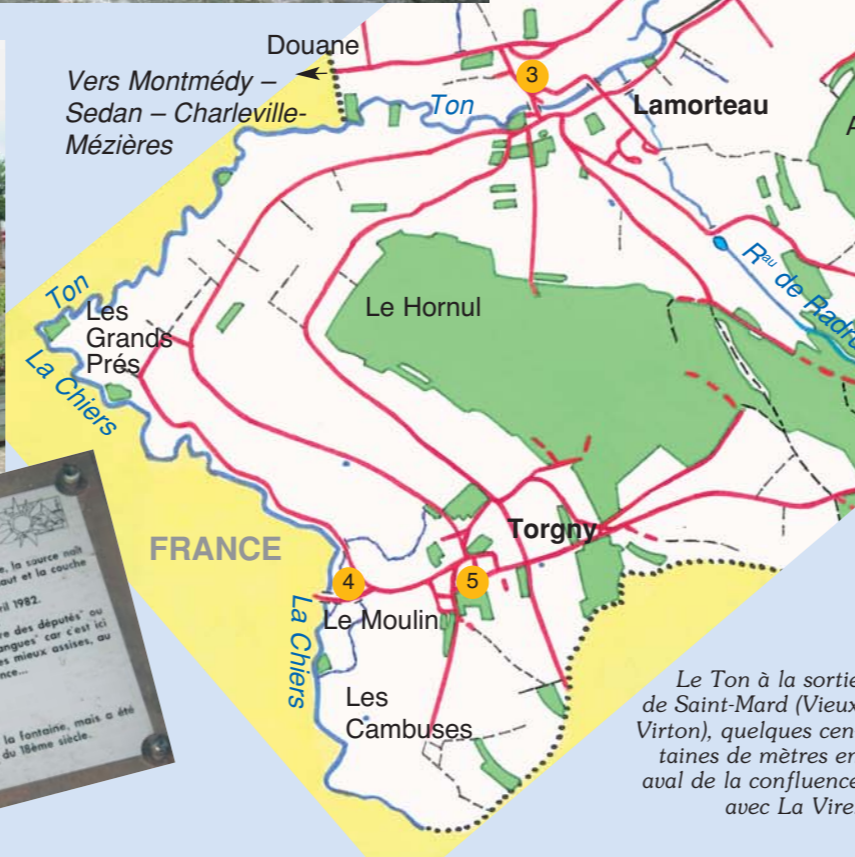
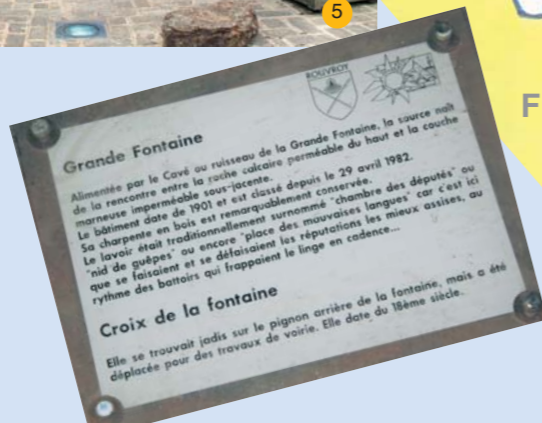
Le Ton à Lamorteau.



La Chiers à Torgny. Cet affluent de la Meuse forme la frontière naturelle entre la Belgique et la France à l'extrême sud du Royaume.



La fontaine-lavoir de Torgny. Village le plus méridional de Belgique, au caractère lorrain prononcé, Torgny bénéficie aussi du climat le plus doux. A voir absolument !



Vers Florenville  
Vers Etalle (E411)  
Vers Arlon  
Vers Aubange – Grand-Duché de Luxembourg – Longwy



La Vire à Saint-Mard, peu avant sa confluence avec le Ton.

Dessin : Luc Bailly

## La Gaume en quelques mots

La Gaume bénéficie d'un microclimat favorable caractérisé par quelques degrés de plus et des précipitations moindres par rapport à l'Ardenne proche. Ce microclimat résulte :

- du relief : la Gaume est protégée des vents du nord par le massif de l'Ardenne, de plus haute altitude ;
- de l'orientation favorable vers le sud due aux cuestas (voir ci-après) ;
- de la composition du sous-sol : plus riche en calcaire, le sous-sol garde plus de chaleur ;
- de la situation à la pointe sud de la Belgique.

Le relief de la Gaume est caractérisé par 3 cuestas. Ces cuestas, ou côtes, se présentent comme des collines orientées d'est en ouest et dont un des versants (le front) est abrupt et l'autre (le revers) est en pente douce. Ces cuestas résultent de l'effet de l'érosion sur une alternance du nord au sud de roches dures et tendres. Du nord au sud on trouve : la cuesta sinémurienne, en bordure de l'Ardenne, dite aussi cuesta de Florenville ; la cuesta charmoutienne, longée par le Ton (dite aussi cuesta d'Aubange) et la cuesta bajocienne, dégagée par la Vire.



Le Ton à la sortie de Saint-Mard (Vieux Virton), quelques centaines de mètres en aval de la confluence avec La Vire.

## A voir dans la région :

- Montquintin. Ce village occupe un site unique en Gaume, au sommet d'une butte qui domine le Ton.
  - Torgny. Village le plus méridional de Belgique au caractère lorrain très prononcé. Vignoble et réserve naturelle.
  - L'abbaye d'Orval.
  - Montmédy (France) et sa fortification érigée par Vauban
  - La Basilique d'Avioth (France).
  - Longuyon (petite ville française située au carrefour de la Chiers et de la Crusnes) et ses remparts.
  - Marville l'espagnole (France).
- Au XVI<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1661, Marville a connu une période prospère dite « Période Hispano-Lorraine ».

Infos : Maison du Tourisme de Gaume. 2b rue des Grasses Oies à 6760 Virton. Ouverte tous les jours de 9 h à 18 h.  
Tél. : 063/57.89.04  
Fax : 063/57.71.14  
E-mail : mtg@soleildegaume.com  
Internet : www.soleildegaume.com



Cet article est issu de la revue ***Le Pêcheur Belge***.

Pour s'abonner en ligne à la revue :

<http://boutique.lepecheurbelge.be>

Pour participer aux forums :

<http://www.lepecheurbelge.be>